



**Samuel Tual, auteur de Le travail pour tous et président du groupe Actual**



Samuel Tual, auteur de *Le travail pour tous* et président du groupe Actual

## « Chacun doit trouver du sens à son travail »

Le travail n'est plus à la bonne place dans nos vies. Les arguments d'un spécialiste du retour à l'emploi pour le revaloriser.

Par Sylvia Di Pasquale

Les Français trouvent que le travail est une souffrance et ça le fait souffrir. Alors Samuel Tual, chef d'entreprise et président du Medef Mayenne, a pris sa plume pour tenter de revaloriser le boulot et pourfendre ce curieux paradoxe. « Car c'en est un. D'un côté ceux qui n'ont pas de travail souffrent. De l'autre, ceux qui en ont un souffrent aussi. »

Alors dans *Le travail pour tous* (1), il livre ses propres clés pour ouvrir les portes du bonheur au travail. Un bonheur pas forcément au goût de chacun. « Ce qui m'a donné l'idée d'écrire, c'est, entre autre, l'entrée en vigueur de la loi sur la pénibilité. Si l'on place ce mot dans une loi, on rajoute déjà de la souffrance, alors qu'il faut libéraliser. » Pas sûr que tous ceux qui exercent un emploi

**« Il faut mieux prendre en compte les contrats atypiques. »**

pénible voient un inconvénient à ce que le législateur mette des mots sur leur tâche difficile. Pour Samuel Tual, le secret du bien être au boulot n'est donc pas dans les tables de la loi. Le code du travail et les 35 heures ne sont pas ses textes de chevet. Pour lui, toutes ces normes pervertissent les rapports entre l'entreprise et ses collaborateurs, « comme c'est le cas dans le cadre d'un recrutement. D'un côté, le salarié a le sentiment de se faire avoir. De l'autre, le chef d'entreprise a le sentiment de prendre un risque. » Alors il préconise la bienveillance, de part et d'autre. « Chacun doit trouver du sens à son travail. » Et pas seulement trouver du sens à son contrat de travail. Le bon vieux CDI, si Samuel Tual ne le rejette pas, n'est pas pour

lui un graal absolu. « Il faut mieux prendre en compte les contrats atypiques ». Comme ceux qui permettent à un employeur de « prêter » ses salariés. Comme l'apprentissage, aujourd'hui en panne sèche. « Les entreprises doivent pouvoir choisir les formations des apprentis, ce n'est pas à l'Education nationale de le faire. » L'un des freins au développement de l'alternance tiendrait, selon le chef d'entreprise écrivain, aux Centres de formation par l'apprentissage et à leurs contraintes imposées. Même s'ils sont aussi un contrôle imposé pour que chacun bénéficie d'une même formation.

(1) *Le travail pour tous. Revaloriser le travail pour sauver la France*, Editions Alisio - 20€

Chaque semaine dans Le Figaro Economie et en vidéo intégrale sur Lefigaro.fr et Cadremploi.fr

Photos DR

## Les opportunités Page Personnel

emplois

avec

Cadremploi.fr

**Conducteur(trice)  
de Travaux MOA**



**Négociateur(trice)  
VEFA**



ROSNY-SOUS-BOIS (93) • H/F • CDI • PACKAGE 50/60 K€